



COMMUNIQUE SNPE2

Boycott du CSAM du 11 mai 2023 !



Devait se tenir ce jour, le 11 mai 2023 le CSAM ayant pour ordre du jour :

1. La modification du statut des Personnels d'Exploitation (PE) par éclatement du corps cassant le statut actuel, créant deux statuts différents et un emploi fonctionnel révocable à tout moment.
2. La création d'un service à compétence nationale pour la gestion des personnels (CMGP)
3. Le plan de requalification des experts techniques et dessinateurs dans le corps des TSDD
4. L'actualisation des LDG mobilités

FORCE OUVRIERE tout comme la CGT, la FSU et l'UNSA en soutien ont demandé le retrait du point 1 et l'ouverture de réelles négociations afin de défendre le statut des Personnels que l'administration s'apprêtait à atomiser !

Le Secrétaire Général ayant refusé de retirer ce point de l'ordre du jour, nos Organisations syndicales, majoritaires au CSAM, soucieuses des intérêts des Personnels d'Exploitation ont décidé de ne pas siéger pour ne pas conduire les personnels dans l'impasse.

Une demande d'audience au cabinet et d'ouverture de négociations a été revendiquée et sera transmise dans la journée afin qu'une réelle alternative au projet de casse de l'administration puisse voir le jour.

LA BALLE EST DANS LE CAMP DES MINISTRES !!!

Concernant les autres points à l'ordre du jour, le CSAM sera reconvoqué dans les huit jours et permettra d'examiner l'ensemble des points sans léser les personnels, notamment les Experts Techniques (ETST) et les Dessinateurs pour la requalification dans le corps des TSDD.

